

FR

COMMENT DEVENIR UN RESPONSABLE POLITIQUE “PRESQUE PARFAIT”

Livret du jeu de rôle
destiné aux élèves de 15 à 18 ans

parlamentarium

UNE JOURNÉE DANS LA PEAU D'UN RESPONSABLE POLITIQUE - MODE D'EMPLOI

Félicitations! Tu as participé avec succès à un jeu de rôle au Parliamentarium, où tu as eu l'occasion d'entrer dans la peau d'un député au Parlement européen et d'examiner deux propositions de directives avec ton parti.

Les négociations sur les directives concernant la "solidarité hydrique" et l'"identification des personnes" sont très proches de la réalité du travail des députés.

Eux aussi, ils doivent

- réunir des informations dans des délais serrés;
- évaluer l'intérêt des informations qu'ils reçoivent;
- définir une position à l'intérieur de leur parti et la défendre devant les autres groupes;
- négocier et parvenir à un compromis pour aboutir à un résultat;
- faire comprendre leur position, non seulement à leurs homologues, mais aussi à la presse et à l'opinion.

Petite difficulté supplémentaire: ils doivent faire tout cela dans plusieurs langues et dans des lieux multiples.

Qu'as-tu préféré dans le rôle d'un député? Quelle partie du jeu t'a le plus intéressé(e)? Certains passages du jeu étaient-ils trop difficiles ou trop stressants?

LE SYSTÈME

DÉFINITIONS

Un bon politicien doit posséder de nombreuses qualités. Il doit avant toute chose bien maîtriser le vocabulaire de la législation européenne.



UNION EUROPÉENNE: L'Union européenne compte actuellement vingt-huit États membres. Tous ces États souverains, libres de définir leurs lois et leur organisation, ont décidé d'appliquer des règles communes dans toute une série de domaines, en particulier lorsque l'existence de multiples régimes nationaux risquerait de gêner fortement les échanges (de marchandises, par exemple) ou lorsque les mesures à mettre en place pour résoudre un problème dépassent les frontières d'un seul pays (pour la protection de l'environnement, par exemple).



LE TRAITÉ (DE LISBONNE): Ce document précise les domaines dans lesquels les États membres adoptent des règles communes, il organise le processus législatif et il définit la citoyenneté de l'Union.



CITOYENNETÉ DE L'UNION: Toute personne ayant la nationalité d'un État membre de l'Union est automatiquement citoyenne de l'Union. La citoyenneté de l'Union ne remplace pas la citoyenneté nationale. Si tu es citoyen européen, regarde ton passeport, il prouve à la fois que tu as la nationalité de ton pays et que tu es citoyen de l'Union.



DIRECTIVE: C'est le nom donné à une bonne partie des actes législatifs de l'Union européenne. On les appelle "directives" car elles fixent un but général à atteindre par tous les pays de l'Union, tout en laissant à chacun d'eux le choix des moyens (elle fixe un cap, une direction, aux législateurs nationaux). Parfois les États membres adoptent des actes plus détaillés qu'ils doivent appliquer tels quels au niveau national.

N. B.: *Il ne faut pas confondre le Conseil des ministres avec le CONSEIL EUROPÉEN, ni avec le CONSEIL DE L'EUROPE. Le CONSEIL EUROPÉEN réunit les chefs d'État ou de gouvernement des États membres de l'Union européenne. Il définit les grandes priorités et les initiatives que devront développer la Commission, le Conseil des ministres et le Parlement européen, et il leur adresse des recommandations. Quant au CONSEIL DE L'EUROPE, il est composé de quarante-sept États membres et se consacre à des questions relatives à la démocratie, à l'état de droit et aux droits de l'homme. Il est la principale organisation de défense des droits de l'homme en Europe. Il ne légifère pas. Le CONSEIL DE L'EUROPE a son siège à Strasbourg, comme le Parlement européen.*

Pour pouvoir bien travailler au Parlement européen, il faut aussi que tu en connaisses les grands acteurs.

LES ACTEURS:



La COMMISSION EUROPÉENNE: La Commission est l'"organe exécutif" de l'Union européenne. Elle est composée de vingt-huit "commissaires" (un par État membre), qui sont indépendants et défendent les intérêts de l'ensemble de l'Union. La Commission européenne propose les actes législatifs européens et veille à ce qu'ils soient bien appliqués. En revanche, ce n'est pas elle qui les adopte. Cette mission revient au Parlement européen et au Conseil des ministres.



Le PARLEMENT EUROPÉEN est composé de 751 députés élus au suffrage direct par les citoyens des vingt-huit États membres et organisés en groupes politiques. À ce titre, le Parlement européen représente les citoyens de l'Union. Il négocie et adopte les actes législatifs européens avec le Conseil des ministres.



Le CONSEIL DES MINISTRES comprend un ministre par État membre. L'Union européenne intervenant dans de multiples domaines, comme l'agriculture, les affaires étrangères, l'environnement ou les transports, il y a en fait plusieurs Conseils des ministres. Le Conseil des ministres représente les gouvernements des États membres. Il doit se mettre d'accord avec le Parlement européen sur les nouveaux actes législatifs à adopter.

LES GRANDS ACTEURS DU PARLEMENT EUROPÉEN:



DÉPUTÉ AU PARLEMENT EUROPÉEN: Les députés au Parlement européen sont élus au suffrage direct pour cinq ans. Les députés qui partagent les mêmes convictions politiques, indépendamment de leur pays d'origine, se rassemblent pour former un GROUPE POLITIQUE. Les groupes politiques du Parlement européen sont donc organisés par affinités politiques et non par nationalité. Pour être créé, un groupe politique doit comporter au minimum vingt-cinq députés issus d'au moins sept États membres.



COMMISSIONS: Les députés de différents groupes politiques se réunissent en commission pour étudier les questions d'un domaine particulier (environnement, politique étrangère, économie, etc.). Il existe plus d'une vingtaine de commissions. Elles effectuent une bonne part des travaux d'élaboration des nouveaux textes législatifs. Souviens-toi, pendant le jeu de rôle, tu as participé à des réunions de commission.



SÉANCE PLÉNIÈRE: C'est là que le Parlement européen tout entier prend ses décisions. Tandis qu'en commission, quelques députés étudient certaines propositions de loi, en séance plénière, ce sont tous les députés qui se rassemblent pour examiner l'ensemble des propositions législatives qui sont passées par les commissions. As-tu pris la parole en séance plénière pendant le jeu de rôle?



AMENDEMENT: modification proposée à un projet d'acte législatif.



LECTURE: c'est la période pendant laquelle le Parlement ou le Conseil se réunit pour examiner une proposition législative.

6 COMMENT DEVENIR UN RESPONSABLE POLITIQUE "PRESQUE PARFAIT"



LES ÉTAPES DE LA PRISE DE DÉCISION AU PARLEMENT EUROPÉEN – les "règles du jeu" dans la réalité

QUELQUES PRÉCISIONS:

Le Parlement et le Conseil travaillent en parallèle, mais, en règle générale, c'est le Parlement qui est le premier à adopter officiellement sa position. Lorsque c'est au tour du Conseil d'adopter la sienne, il doit aussi décider d'accepter ou non les modifications souhaitées par le Parlement.

ABOUTIR À UN ACCORD:

Pour qu'un acte législatif européen soit adopté, le Parlement européen et le Conseil doivent se mettre d'accord sur un texte commun. Comment arrivent-ils à un accord? La procédure qui permet d'aboutir à un compromis comprend trois phases (ou "lectures"), au maximum.

En voici une description détaillée:

Phase n° 1: Le Conseil et le Parlement européen étudient tous les deux la proposition de la Commission. Ils recueillent un grand nombre d'informations, principalement en consultant les représentants des groupes d'intérêts accrédités, les acteurs concernés, les citoyens et d'autres. Te rappelles-tu comment tu as fait pour réunir des informations lors du jeu de rôle?

Les travaux sur la proposition sont menés, au Parlement, par une COMMISSION PARLEMENTAIRE et, au Conseil, par un GROUPE DE TRAVAIL.

1re LECTURE Le Parlement et le Conseil votent une première fois, chacun de leur côté, sur la proposition.

Phase n° 2: S'ils ne sont pas entièrement d'accord (ce qui est souvent le cas), une deuxième phase commence. C'est alors qu'ils étudient les possibilités de compromis. Le groupe de travail et la commission se réunissent de nouveau, puis à la fin de cette phase, le Conseil et le Parlement votent sur le texte proposé pour la deuxième fois. C'est la deuxième lecture.

Phase n° 3: Si, après la deuxième lecture, les deux institutions n'arrivent toujours pas à tomber d'accord sur un texte commun, il leur reste une dernière chance. Un comité de conciliation est mis en place pour trouver une solution. Lors de la réunion de conciliation, les représentants du Parlement européen et du Conseil recherchent ensemble un compromis. Ces réunions se déroulent souvent dans des délais très courts et il n'est pas rare qu'un accord soit trouvé au petit matin après des heures de négociation. En revanche, s'il n'y a pas d'accord, la proposition législative est définitivement rejetée.

Tu te demandes peut-être pourquoi les étapes sont si nombreuses. Tout cela est-il bien nécessaire?

Eh bien, songe à ceci: cette méthode est la seule qui permette de prendre en compte tous ces avis et points de vue différents!

QUELQUES CONSEILS POUR RÉDIGER UN PROGRAMME POLITIQUE

- Il vous faut un cap, une vision.
- Définissez vos objectifs et mettez au point une stratégie pour les réaliser.
- Trouvez cinq arguments pour convaincre les électeurs de voter pour votre directive.
- Soyez à la fois enthousiastes, concis et proches des réalités, en utilisant un langage clair.
- Soyez créatifs et convaincants pour faire passer vos idées.

Maintenant que tu connais mieux le mode de fonctionnement du Parlement européen, c'est à ton tour de former un groupe politique et de proposer un acte législatif sur un thème qui te tient à cœur.

En suivant ces six étapes, essaie de convaincre tes camarades de classe de voter pour toi.

- 1. Forme un groupe politique avec les députés qui partagent les mêmes convictions.**
- 2. Avec les autres membres, choisissez le nom de votre groupe politique.**
- 3. Rédigez le programme de votre groupe.**
- 4. Choisissez la cause que vous voulez défendre.**
- 5. Mettez au point une proposition de mesure que vous souhaitez voir adopter par le Parlement.**
- 6. Défendez la position de votre groupe sur la proposition en prononçant une intervention orale devant les autres groupes politiques (le reste de la classe).**

À la fin de chaque intervention, la classe votera pour déterminer quel groupe politique a été le plus convaincant.

Relève le défi et remporte la victoire avec ton groupe!

